



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO  
AÏKIBUDO & ASSOCIÉES

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

À Paris, le 14 octobre 2020

Chères et chers licencié-e-s,  
Chères et chers président-e-s de clubs,  
Chères et chers président-e- de ligues et de comités interdépartementaux,  
Chères et chers enseignant-e-s,  
Chères et chers enseignant-e-s ainsi que le CTN,

En raison de la situation sanitaire et de l'évolution du virus Covid-19 sur le territoire, la FFAAA, après consultation auprès du ministère et de la commission médicale fédérale, tient à vous informer que le port du masque est autorisé lors de la pratique, ce qui permettra à chaque club de s'adapter au mieux selon les conditions locales : profil des pratiquant-e-s, zone considérée, caractéristiques du dojo ... Ces mesures ne viennent en aucun cas se substituer aux décisions territoriales prises par les institutions référentes.

Bien entendu les recommandations de notre protocole restent en vigueur :

- aération des locaux pendant toute la durée des cours si cela est possible,
- pratique avec le/la même partenaire pendant toute la séance.

Par ailleurs, les recommandations sont susceptibles d'évoluer très vite avec la situation sanitaire : nous vous demandons donc de bien veiller aux mises à jour sur notre site, mais aussi de travailler en étroite collaboration avec les collectivités territoriales référentes.

Dans un souci économique de fonctionnement de vos associations, je tiens également à vous faire part du résultat de ma négociation auprès de notre partenaire AXA, de l'obtention d'extension d'assurance d'activités, déjà enseignées ponctuellement par certains, sous le couvert de votre licence fédérale concernant :

Qi gong, Tai chi chuan, Shiatsu, Mindfulness, Iaido, Aïki-défense (activités non statutaires).

En ma qualité de Président fédéral, je tiens enfin à rappeler que ce communiqué a pour objet de vous informer des mesures complémentaires à envisager selon l'évolution du virus sur votre territoire en concertation avec les gestionnaires d'équipements sportifs. Ces mesures ne sont donc pas obligatoires, mais peuvent venir renforcer les indications du protocole sanitaire UFA précédemment publié, qui lui doit bien entendu être respecté si nous souhaitons pouvoir maintenir nos activités en ces temps difficiles.

Je remercie le bureau, le comité directeur, la commission médicale et le siège pour leur soutien dans cette période pour le moins compliquée, à la fois pour nos activités associatives et pour notre vie personnelle.

Comptant sur votre vigilance la plus grande et vous souhaitant sincèrement bon courage dans cette reprise.

Le Président fédéral,  
Francisco DIAS